



États financiers de

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télocopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de Les Ressources Yorbeau Inc. aux 31 décembre 2007 et 2006, et les états des résultats, du résultat étendu et du déficit et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2007 et 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 28 février 2008

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

États financiers

Bilans	1
États des résultats, du résultat étendu et du déficit	2
États des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Bilans

31 décembre 2007 et 2006

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	1 183 501 \$	343 303 \$
Taxes à recevoir (note 4)	256 738	165 526
Frais payés d'avance et dépôts	69 606	47 394
	<hr/>	<hr/>
	1 509 845	556 223
Éléments d'actif minier et d'exploration (note 5)	11 399 333	9 236 107
	<hr/>	<hr/>
	12 909 178 \$	9 792 330 \$

Passif et avoir des actionnaires

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	450 649 \$	789 515 \$
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 6)	29 635 629	24 798 629
Surplus d'apport (note 7)	964 602	629 818
Déficit	(18 141 702)	(16 425 632)
	<hr/>	<hr/>
	12 458 529	9 002 815
	<hr/>	<hr/>
	12 909 178 \$	9 792 330 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

(s) David Crevier
Administrateur

(s) G. Bodnar Jr.
Administrateur

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des résultats, du résultat étendu et du déficit

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007	2006
Intérêts créditeurs et autres revenus	86 427 \$	46 023 \$
Dépenses		
Charges administratives	753 319	671 792
Charge de rémunération à base d'actions (note 7)	299 915	146 284
Taxe sur le capital	74 489	46 634
Entretien de la propriété	11 120	18 536
Frais financiers	14 825	32 068
	1 153 668	915 314
Perte nette et perte du résultat étendu	(1 067 241)	(869 291)
Déficit au début de l'exercice	(16 425 632)	(15 551 800)
Frais d'émission d'actions	(648 829)	(4 541)
Déficit à la fin de l'exercice	(18 141 702)\$	(16 425 632)\$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01)\$	(0,01)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(1 067 241) \$	(869 291)\$
Charge de rémunération à base d'actions	299 915	146 284
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Taxes à recevoir	(91 212)	126 634
Frais payés d'avance	(22 212)	(26 636)
Créditeurs et charges à payer	(338 866)	572 495
	(1 219 616)	(50 514)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de capital-actions	4 726 250	353 334
Frais d'émission d'actions	(503 210)	(4 541)
	4 223 040	348 793
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Éléments d'actif minier et d'exploration (déduction faite du recouvrement de droits miniers et de crédits relatifs aux ressources de 291 874 \$ (45 178 \$ en 2006)	(2 163 226)	(1 782 152)
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	840 198	(1 483 873)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	343 303	1 827 176
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 183 501 \$	343 303 \$
Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et de placements temporaires avec une échéance inférieure à 90 jours et se détaillent comme suit		
Encaisse et dépôts, 2,9 % (2,47 % à 4,16 % en 2006)	1 183 501 \$	343 303 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Activités de financement hors caisse		
Frais d'émission d'actions représentés par le coût de bons de souscription	145 619	—

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

Les Ressources Yorbeau Inc. (« Yorbeau » ou la « compagnie ») est constituée en vertu des lois de la province de Québec. La compagnie détient des propriétés minières et d'exploration dans la province de Québec.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation, ce qui suppose que la compagnie est en mesure de réaliser ses biens et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal des affaires. L'application du principe de la continuité d'exploitation repose sur la capacité de la compagnie de rentabiliser son exploitation et de continuer à émettre des actions de son capital-actions.

2. Modification de conventions comptables

À compter du 1er janvier 2007, la compagnie a adopté le chapitre 1530 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »), *Résultat étendu*, le chapitre 3251, *Capitaux Propres*, le chapitre 3855, *Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*. Conformément aux nouvelles exigences de ces normes, les modifications aux conventions comptables sont les suivantes :

a) Résultat étendu

Le chapitre 1530 introduit le concept du résultat étendu, lequel est calculé en incluant les autres éléments du résultat étendu au bénéfice net. Les autres éléments du résultat étendu représentent des variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires, comme les gains et pertes non réalisés sur des actifs financiers classés comme disponibles à la vente. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucun impact matériel sur les états financiers de la compagnie.

b) Capitaux propres

Le chapitre 3251 établit des normes de présentation des capitaux propres et des changements aux capitaux propres en exigeant de la compagnie qu'elle présente séparément les composantes des capitaux propres et des changements aux capitaux propres résultant de i) bénéfice net (perte nette), ii) autres résultats étendus (pertes); iii) autres changements aux bénéfices non répartis (déficit); iv) changements aux surplus d'apport et v) changements au capital-actions.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

2. Modification de conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers

Les chapitres 3855 et 3865 établissent des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont dorénavant classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction; disponibles à la vente; détenus jusqu'à l'échéance; prêts et créances; et autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation et sont présentés en contrepartie des instruments financiers sous-jacents. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La compagnie a classé son encaisse et ses placements temporaires comme étant détenus à des fins de transaction. Les débiteurs ont été classés comme prêts et créances. Tous les passifs financiers de la compagnie ont été classés comme autres éléments de passif financiers.

Lors de l'adoption de ces nouvelles normes, les règles de transition exigent que la compagnie ajuste le déficit de début ou le cumul des autres éléments du résultat étendu comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter les chiffres correspondants des exercices précédents. Aucun ajustement n'a été nécessaire. Finalement, l'adoption des nouvelles normes n'a pas eu d'impact significatif sur la perte de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

d) Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535 intitulé « *Informations à fournir concernant le capital* », le chapitre 3862 intitulé « *Instruments financiers - Informations à fournir* », et le chapitre 3863 intitulé « *Instruments financiers - Présentation* ». Ces nouvelles normes s'appliqueront à la compagnie à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le chapitre 1535 précise les informations à fournir sur a) les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; b) des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital; c) la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital et les conséquences d'un défaut de conformité aux exigences en question.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

2. Modification de conventions comptables (suite)

d) Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées (suite)

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861 intitulé « *Instruments financiers – Informations à fournir et présentation* », et en reprennent, sans modification, les règles de présentation.

Le chapitre 3862 impose des informations à fournir de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

3. Principales conventions comptables

a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements facilement réalisables, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, et sont présentées au prix coûtant, lequel se rapproche de la valeur marchande.

Les principales composantes sont :

	2007	2006
Encaisse	393 609 \$	343 303 \$
Fonds d'exploration	789 892	–
	1 183 501 \$	343 303 \$

Les fonds d'exploration sont réservés pour des travaux d'exploration.

b) Éléments d'actif minier et d'exploration

Les éléments d'actif minier consistent en des frais reportés et de développement à l'égard des propriétés pour lesquelles des réserves économiquement récupérables existent. Chaque élément d'actif minier est, à compter de la production, amorti au cours de la période de vie approximative de la réserve de minerai à laquelle il se rapporte ou est radié si la propriété est abandonnée ou si la juste valeur de l'actif excède sa valeur comptable.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

3. Principales conventions comptables (suite)

b) Éléments d'actif minier et d'exploration (suite)

Les éléments d'actif d'exploration sont inscrits au prix coûtant. Les dépenses d'exploration et de développement relatives à une propriété non productive sont reportées jusqu'à ce que la propriété soit mise en exploitation ou jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée. Lorsque les travaux d'exploration n'aboutissent pas à des résultats positifs ou lors de l'abandon, ces coûts sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins du test de dépréciation.

Le recouvrement des éléments d'actif minier et d'exploration dépend de la découverte de réserves de minerai économiquement récupérable (pour les éléments d'exploration), de la capacité de la compagnie d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme les programmes d'exploration et de mise en valeur des propriétés, et, par la suite, de la mise en production ou de la cession de ces éléments d'actif pour des montants en excédent de leur valeur comptable.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La compagnie utilise la méthode de la juste valeur calculée selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes pour enregistrer l'octroi des options à l'intention des participants et constate la charge sur la période d'acquisition des droits et un crédit correspondant au poste surplus d'apport.

d) Impôts sur le revenu et impôts miniers

La compagnie utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existant dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

La compagnie renonce aux déductions fiscales pour les dépenses reliées aux activités d'exploration financées par l'émission d'actions accréditatives en faveur des souscripteurs de celles-ci en vertu des lois fiscales en vigueur.

Selon la méthode de comptabilisation des impôts sur les bénéfices axés sur le bilan, les impôts futurs relatifs aux écarts temporaires engendrés par cette renonciation sont comptabilisés conformément au CPN-146, au moment où la compagnie renonce à son droit aux déductions et la contrepartie est constatée à titre de frais d'émission d'actions.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

3. Principales conventions comptables (suite)

e) Crédits relatifs aux ressources et crédits de droits miniers

La compagnie engage des frais d'exploration qui sont admissibles aux crédits d'impôt. Les crédits d'impôt enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à une vérification par les autorités fiscales.

Les crédits d'impôt pour les frais d'exploration relatifs aux dépenses en capital sont déduits de l'actif connexe.

f) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours de la période de déclaration.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent l'évaluation de la valeur recouvrable nette des éléments d'actif minier et d'exploration. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

4. Taxes à recevoir

	2007	2006
Taxes de vente et autres	61 163 \$	121 886 \$
Crédits relatifs aux ressources	155 631	11 632
Crédits de droits miniers	39 944	32 008
	256 738 \$	165 526 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

5. Éléments d'actif minier et d'exploration

				2007	2006
	Solde au début	Additions	Crédits de droits miniers et relatifs aux ressources	Valeur comp- table nette	Valeur comp- table nette
Éléments d'actif minier et d'exploration					
Propriété Rouyn (déduction faite de l'épuisement accumulé de 2 411 831 \$)	8 479 617 \$	2 450 900 \$	291 874 \$	10 638 643 \$	8 479 617 \$
Propriété Beschefer	756 490	4 200	–	760 690	756 490
	9 236 107 \$	2 455 100 \$	291 874 \$	11 399 333 \$	9 236 107 \$

a) Propriété Rouyn

Yorbeau détient une participation de 100 % dans la propriété Rouyn, laquelle est située dans les cantons de Rouyn et Beauchastel au Québec. La propriété Rouyn est composée de deux baux miniers, d'une concession minière et d'un groupe de 81 claims miniers. Douze de ces claims miniers sont assujettis à une redevance de 50 000 \$ par année, payable à Société Minière Alta Inc., une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau.

b) Propriété Beschefer

En 2002, Yorbeau a conclu une entente avec Explorers Alliance Corporation (« Explorers »), aux termes de laquelle Yorbeau a acquis de Explorers une participation de 80 % dans 149 claims miniers en contrepartie de l'émission à Explorers de 350 000 actions ordinaires de catégorie A de Yorbeau. En 2005, Yorbeau a abandonné 12 de ces claims. La compagnie a également l'option d'acquérir, à tout moment, la participation résiduelle de 20 % détenue par Explorers dans la propriété en contrepartie, soit d'un paiement en espèces de 500 000 \$ ou de l'émission à Explorers de 1 800 000 actions ordinaires de catégorie A supplémentaires de Yorbeau, selon la volonté de Explorers.

La propriété Beschefer consiste en 257 claims situés dans les cantons de Bapst et Beschefer. Yorbeau détient une participation de 100 % dans 120 de ces claims et une participation de 80 % dans les autres claims.

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

5. Éléments d'actif minier et d'exploration (suite)

c) Propriété Ellison

En 2002, Yorbeau a signé une entente avec Mines Agnico-Eagle Limitée (« Agnico »), aux termes de laquelle Yorbeau a transféré à Agnico tous ses intérêts dans la propriété Ellison en contrepartie d'un paiement en espèces de 1 000 000 \$, dont 500 000 \$ ont été payés à la clôture et 500 000 \$ sont payables lors du commencement de la production commerciale. Yorbeau détient également une redevance sur le rendement net de la fonderie sur la propriété Ellison variant de 1,5 % à 2,5 %, en fonction du prix courant de l'or tel qu'établi par l'Association de marché de métaux précieux de Londres.

6. Capital-actions

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, sans valeur nominale

	2007	2006
Émis		
113 177 286 actions ordinaires (99 489 786 en 2006)	29 635 629 \$	24 798 629 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice	107 509 649	98 640 002
Émissions de l'exercice		
En espèces		
12 662 500 actions (714 286 en 2006) à la suite d'un placement privé	4 565 000 \$	300 000 \$
1 025 000 actions (199 999 en 2006) à la suite de la levée d'options (incluant le coût d'options de 110 750 \$ en 2007)	272 000	53 334
	4 837 000 \$	353 334 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

6. Capital-actions (suite)

La compagnie a effectué un placement privé d'unités et d'actions accréditatives pour un produit d'émission de 4 565 000 \$. Sur un total d'actions émises de 12 662 500, 6 412 500 sont des actions accréditatives.

Bons de souscription

La compagnie a octroyé des bons de souscription lors d'un financement et elle pourrait être appelée à émettre des actions comme suit :

- 3 125 000 actions à 0,45 \$ jusqu'au 6 décembre 2008
 - 1 266 250 actions à 0,32 \$ jusqu'au 6 décembre 2008 (i)
- (i) La compagnie a comptabilisé les bons de souscription émis à titre de compensation au cours de l'exercice (1 266 250 bons) en mesurant le coût au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. À la date de l'octroi, cette juste valeur moyenne pondérée des bons de souscription est de 0,115 \$ par bon de souscription pour un montant total de 145 619 \$.

7. Régime d'options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2007, 7 989 499 actions ordinaires de catégorie A étaient réservées pour émissions futures en vertu du régime d'options d'achat d'actions pour le bénéfice des administrateurs, des employés et des fournisseurs de service de la compagnie.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation a fluctué comme suit :

	2007	2006	Prix de levée moyen pondéré	
			2007	2006
Solde au début de l'exercice	5 100 001	5 050 000	0,22 \$	0,22 \$
Octroi	3 500 000	250 000	0,30	0,35
Levée	(1 025 000)	(199 999)	0,16	0,27
Expiration	(1 000 001)	-	0,30	-
Solde à la fin de l'exercice	6 575 000	5 100 001	0,26 \$	0,22 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	2 650 000	4 566 667	0,21 \$	0,22 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

7. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 31 décembre 2007, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

- 1 350 000 actions à 0,155 \$ l'action jusqu'au 19 juillet 2008
- 700 000 actions à 0,275 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2009
- 775 000 actions à 0,25 \$ l'action jusqu'au 11 août 2010
- 250 000 actions à 0,35 \$ l'action jusqu'au 14 juin 2011
- 3 500 000 actions à 0,30 \$ l'action jusqu'au 29 octobre 2012

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la compagnie a octroyé 3 500 000 options d'achat d'actions (250 000 en 2006). Toutes les options peuvent être levées de façon cumulative sur une période de cinq ans suivant la date de leur octroi à raison d'un tiers après la première année, d'un tiers additionnel après deux ans et du reliquat après la fin de la troisième année.

La juste valeur de chaque option octroyée a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. À la date de l'octroi, cette juste valeur des options octroyées est de 0,193 \$ par option (0,179 \$ en 2006). Les hypothèses suivantes de moyennes pondérées ont été utilisées aux fins de ces calculs :

	2007	2006
Taux d'intérêt sans risque	4,2 %	4,5 %
Durée prévue	3 ans	3 ans
Volatilité prévue	75,83 %	74 %
Rendement de l'action prévu	0 %	0 %

La compagnie a comptabilisé les options d'achat d'actions en mesurant le coût de la rémunération en utilisant la méthode de la juste valeur.

Surplus d'apport

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	629 818 \$	483 534 \$
Charge de rémunération à base d'actions	299 915	146 284
Coût des bons de souscription émis	145 619	-
Coût des options exercées	(110 750)	-
Solde à la fin de l'exercice	964 602 \$	629 818 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

8. Opérations entre apparentés

Des services juridiques totalisant 319 580 \$ (235 145 \$ en 2006) ont été fournis à Yorbeau par un cabinet d'avocats dans lequel un administrateur et actionnaire de Yorbeau est un associé. Au 31 décembre 2007, les créiteurs et charges à payer incluent un montant de 73 562 \$ (89 053 \$ en 2006) payable à ce cabinet d'avocats.

Le poste « charges administratives » à l'état des résultats, du résultat étendu et du déficit comprend une somme de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2006) payée à titre de redevance à Société Minière Alta Inc. (« Alta »), une compagnie contrôlée par un administrateur de Yorbeau (note 5 a)).

De plus, des services de consultation totalisant 25 383 \$ (néant en 2006) ont été facturés par une compagnie dont le président et chef de la direction de Yorbeau en est aussi le président et actionnaire de contrôle. Ce montant a été imputé aux dépenses administratives. Au 31 décembre 2007, les charges à payer incluent 12 633 \$ (néant en 2006) payables à cette compagnie.

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange.

9. Impôts sur le revenu

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 32,02 % (32,02 % en 2006) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2007	2006
Perte avant impôts	(1 067 241) \$	(869 291) \$
Économie d'impôts « prévue » calculée	(341 731) \$	(278 173) \$
Augmentation des impôts résultant des éléments suivants :		
Charge de rémunération à base d'actions non déductibles	97 973	46 811
Variation des taux d'imposition	53 700	—
Provision pour moins-value	190 058	231 362
Total de la charge d'impôts sur les bénéfices	— \$	— \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

9. Impôts sur le revenu (suite)

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des composantes importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2007	2006
Actifs d'impôts futurs		
Pertes reportées	1 065 000 \$	1 170 000 \$
Propriétés minières	5 298 000	6 577 000
Frais de financement	124 000	53 000
Immobilisations et autres	92 000	105 000
Total des actifs d'impôts futurs bruts	6 579 000	7 905 000
Moins provision pour moins-value	(3 501 000)	(4 783 000)
Actifs d'impôts futurs nets	3 078 000	3 122 000
Passifs d'impôts futurs		
Frais d'exploration reportés	(3 078 000)	(3 122 000)
Impôts futurs nets	– \$	– \$

Au 31 décembre 2007, la compagnie dispose de frais d'exploration et d'autres frais d'environ 19 600 000 \$, qui sont reportés prospectivement aux fins fiscales et qui peuvent être utilisés pour réduire le revenu imposable d'exercices futurs, ainsi que des pertes fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été reconnu aux états financiers, expirent comme suit :

2008	256 000 \$
2009	470 000
2010	355 000
2014	575 000
2015	606 000
2026	827 000
2027	959 000
	4 048 000 \$

LES RESSOURCES YORBEAU INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

10. Instruments financiers

a) Juste valeur

La société a déterminé que les espèces et quasi-espèces, les débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer étaient des instruments financiers dont la juste valeur se rapprochait de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la non-performance d'une autre partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui assujettissent potentiellement la société à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces. Les espèces et quasi-espèces sont détenues chez les institutions financières de grande qualité, et les quasi-espèces consistent en des dépôts bancaires.